

## LES RÈGLES DE BASE DU DROIT SOCIAL

**30,2% DES NOUVELLES AFFAIRES**  
enregistrées en 2021 devant les  
juridictions civiles sont des  
contentieux de relations du travail et  
de la protection sociale

**101 922 DEMANDES EN COURS**  
devant les Conseils de  
Prud'hommes, 88 691 portent sur  
une contestation du motif de  
licenciement

**63% DES DOSSIERS**  
jugés en 1ère instance par les  
Conseils de Prud'hommes  
font l'objet d'un recours  
en appel

### LIMITEZ VOS RISQUES DE CONTENTIEUX PRUD'HOMMAUX



Le contentieux prud'homal ne cesse d'augmenter chaque année imposant aux entreprises de mobiliser du temps et des compétences pour le gérer. Un renforcement des compétences en droit social des managers permettra à l'entreprise d'anticiper et par conséquent de réduire et de gérer efficacement les situations à risques.

### POUR UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES

#### PUBLIC

Chef d'Atelier  
Chef d'Équipe Atelier  
Chef des Ventes  
Directeur de site

#### PRÉREQUIS

Posséder au moins un diplôme,  
titre ou certificat (dont CQP ou  
Socle de compétences CléA)

#### BÉNÉFICES

Une gestion optimisée du risque  
de contentieux

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS [Réf. 11273 – 2 J soit 14H]

- Organiser la relation de travail avec ses collaborateurs afin qu'elle se développe dans un cadre légal
- Initier et gérer, avec le soutien des Ressources Humaines, une procédure disciplinaire
- Qualifier et gérer, avec le soutien des Ressources Humaines, les situations non disciplinaires susceptibles d'aboutir à une rupture du contrat
- Anticiper et gérer les situations à risques pouvant découler d'un management jugé inapproprié

## POINTS CLÉS DE LA FORMATION

NIVEAU : 1 / 2 / 3

### Le contenu

- La rédaction et la modification du contrat de travail
  - Le formalisme
  - Les clauses essentielles : Clause de non-concurrence de mobilité, de dédit formation, d'objectifs
  - La modification du contrat et du pay plan
- Les différents cas d'absence du salarié et leurs conséquences
  - La maladie professionnelle
  - L'accident du travail
  - Les congés payés et les évènements familiaux
  - Les absences injustifiées
- La durée et l'aménagement du temps de travail :
  - Le cadre légal
  - Les heures supplémentaires
  - Les dimanches et jours fériés
  - Le recours aux forfaits jours
- La procédure disciplinaire
  - Les sanctions disciplinaires
  - Les étapes de la procédure disciplinaire
  - Les différents licenciements disciplinaires
- La rupture du contrat de travail
  - Les effets de la rupture
  - Les spécificités des salariés protégés
- La procédure disciplinaire
  - Les sanctions disciplinaires
  - Les étapes de la procédure disciplinaire
  - Les différents licenciements disciplinaires
- La rupture du contrat de travail
  - Les effets de la rupture
  - Les spécificités des salariés protégés
- Le harcèlement moral et la discrimination
  - Définition, preuve et prévention

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

## LES PLUS DU GNFA

PLUS DE 50 ANS D'EXPERTISE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE.



### PLUS DE 300 INTERVENANTS

experts dans les domaines techniques et tertiaires.



### MAÎTRISE

Des experts métiers, spécialisés dans leur domaine de compétence, ayant exercé des fonctions techniques ou tertiaires dans le secteur.



### 14 CENTRES DE FORMATION

au plus proche des entreprises pour soutenir notre démarche de proximité.



### MOYENS

Des centres sur toute la France, avec ateliers, showrooms et salles connectées.



### PLUS DE 40 000 PROFESSIONNELS

formés chaque année sur des activités techniques et tertiaires.



### MÉTHODE

Une pédagogie axée sur l'acquisition de compétences directement applicables en situation de travail. Des méthodes variées et innovantes.

## CONTACTEZ-NOUS

Toutes nos formations sont déclinables en inter et intra. Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires

**contactez votre interlocuteur commercial GNFA** ou notre **Service Relation Client au 09 71 01 02 11**



GNFA-AUTO.FR

